

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 06383  
Numéro SIREN : 316 580 869  
Nom ou dénomination : PIERRE ET VACANCES

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2019 sous le numéro de dépôt 24940



1903837601

DATE DEPOT : 2019-03-01  
NUMERO DE DEPOT : 2019R024940  
N° GESTION : 1979B06383  
N° SIREN : 316580869  
DENOMINATION : PIERRE ET VACANCES  
ADRESSE : L'Artois 11 r de Cambrai 75947 Paris Cedex 19  
DATE D'ACTE : 2019/02/07  
TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
NATURE D'ACTE : RENOUELEMENT DE MANDAT DE PRESIDENT C.A ET DIRECT

**PIERRE ET VACANCES**  
Société anonyme au capital de € 98.045.650  
Siège social : L'Artois - Espace Pont de Flandre -  
11 rue de Cambrai - 75947 PARIS Cedex 19  
316 580 869 R.C.S. PARIS

Greffes du Tribunal  
de commerce de Paris  
Acte déposé le :

01 MARS 2019

Sous le N° : 24940

79B 6383

Extrait du

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EN DATE DU 7 FEVRIER 2019**

PM 7-2-19 RG

L'an deux mille dix-neuf,  
Le jeudi 7 février à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte,

Les administrateurs de la société anonyme PIERRE ET VACANCES se sont réunis en Conseil à l'Hôtel des Arts & Métiers, 9 bis avenue d'Iéna - 75116 Paris, sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.../...

- Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'administration,
- Renouvellement du mandat du Directeur Général,

.../...

- Pouvoirs pour les formalités,

.../...

**Sont présents :**

- Monsieur Gérard BREMOND,
- Monsieur Olivier BREMOND,
- SA S.I.T.I.,  
Représentée par Madame Patricia DAMERVAL,
- Monsieur Andries Arij OLIJSLAGER,
- Madame Delphine BREMOND,
- Madame Martine BALOUKA-VALLETTE,
- Madame Annie FAMOSE,
- Monsieur Bertrand MEHEUT,

- Mademoiselle Alma BREMOND,
- Madame Amélie BLANCKAERT,
- Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN,
- Monsieur Léo BREMOND.

Le Conseil d'administration, réunissant les conditions de quorum requises par la loi, peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour figurant ci-avant, sous la présidence de Monsieur Gérard BREMOND.

Madame Marianne MAZAS assiste également au Conseil.

.../...

#### **Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'administration**

Au cours de l'assemblée générale mixte (ordinaire annuelle et extraordinaire) réunie ce jour, il a été notamment décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Gérard BREMOND pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

La durée du mandat du Président du Conseil d'administration ayant été liée à celle de son mandat d'administrateur, il appartient au Conseil de statuer sur le renouvellement du mandat de Président du Conseil d'administration de Monsieur Gérard BREMOND.

#### **Décision**

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de renouveler Monsieur Gérard BREMOND dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration, le tout conformément aux dispositions statutaires, pour toute la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Monsieur Gérard BREMOND remercie le Conseil de la confiance qu'il veut bien à nouveau lui témoigner, et déclare accepter le renouvellement de son mandat. Il précise qu'il continue de satisfaire à toutes les conditions légales pour l'exercice des fonctions qui lui sont confiées.

#### **Pouvoirs du Président du Conseil d'administration**

En sa qualité de Président du Conseil d'administration, Monsieur Gérard BREMOND représente le Conseil. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure en particulier que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

## **Renouvellement du mandat du Directeur Général**

Au cours de l'assemblée générale mixte (ordinaire annuelle et extraordinaire) réunie ce jour, il a également été notamment décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Olivier BREMOND pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

La durée du mandat du Directeur Général ayant été liée à celle de son mandat d'administrateur, il appartient au Conseil de statuer sur le renouvellement du mandat de Directeur Général de Monsieur Olivier BREMOND.

### Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de renouveler Monsieur Olivier BREMOND dans ses fonctions de Directeur Général, le tout conformément aux dispositions statutaires, pour toute la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Monsieur Olivier BREMOND remercie le Conseil de la confiance qu'il veut bien à nouveau lui témoigner, et déclare accepter le renouvellement de son mandat. Il précise qu'il continue de satisfaire à toutes les conditions légales pour l'exercice des fonctions qui lui sont confiées.

### Pouvoirs du Directeur Général

En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Olivier BREMOND est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il les exercera dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux Assemblées d'actionnaires.

.../...

### Pouvoirs pour les formalités

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités légales résultant des décisions ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.